

**OBJET OPERATION CERF II ET III  
(RECONNAISSANCE ET EQUIPEMENT DU FORAGE CERF II)**

**ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT  
POUR UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU POE 2007-2014**

Par Délibération n° 12/3 du 23 juin 2012, vous avez approuvé le programme de travaux de reconnaissance de deux forages (CERF II, CERF III) sur la zone Est de Saint-Denis, et l'équipement du forage CERF II. Les travaux portent sur :

- le forage de reconnaissance du CERF II, réalisé en 2010 et son équipement en cours de réalisation depuis 2014,
- le forage CERF III, réalisé en 2012,
- la sécurisation du site et tous les travaux annexes.

Cette opération globale a déjà fait l'objet d'une demande de subventions dans le cadre de la mesure 3-14/2 du POE 2007-2013.

Lors des différents échanges avec les services de l'Etat, ces derniers ont confirmé leur volonté de financer les différents chantiers qui seront engagés, réalisés et payés avant le 31 décembre 2015. Afin de finaliser le dossier de subvention, il est demandé d'actualiser le plan de financement avec les montants des marchés notifiés d'études et de travaux éligibles aux conditions annoncées :

- Pour l'ensemble des études et des prestations de service :

**OPERATION FORAGE RECONNAISSANCE CERF II et III &  
EQUIPEMENT CERF II**

NATURE DE LA DEPENSE	Montant marchés
	€ H.T.
<b>ETUDES</b>	
<b>MOE Cerf II et III Forage Reconnaissance</b>	64 204,40
<b>CSPS Cerf II - Forage Reconnaissance</b>	3 500,00
<b>Etude faunistique</b>	1 830,00
<b>CSPS Cerf III - Forage Reconnaissance</b>	5 300,00
<b>MOE CERF II - Equipement</b>	27 000,00
<b>CSPS Equipement</b>	3 585,00
<b>CSPS Dévoisement</b>	2 460,00
<b>Sous - Total Etudes CERF II et III</b>	<b>107 879,40</b>

- Pour l'ensemble des travaux

<b>OPERATION FORAGE RECONNAISSANCE CERF II et III &amp; EQUIPEMENT CERF II</b>	
<b>NATURE DE LA DEPENSE</b>	<b>Montant marchés € H.T.</b>
<b>TRAVAUX</b>	
<b>TRAVAUX CERF II - Forage Reconnaissance</b>	642 375,00
<b>TRAVAUX CERF III - Forage Reconnaissance</b>	772 880,00
<b>Travaux CERFIII - Terrassements</b>	111 429,40
<b>TRAVAUX CERF II - Equipement</b>	498 776,35
<b>TRAVAUX de Dévoiement de Réseau</b>	352 857,00
<b>Sous - Total Travaux CERF II et III</b>	<b>2 378 317,75</b>

Après actualisation, le montant global de l'opération s'élève à 2 610 507,01 € HT :

<b>NATURE DE LA DEPENSE</b>	<b>Montant marchés € H.T.</b>
Etudes et prestations de service	107 879,40
Travaux	2 378 317,75
Annonces et divers (révision de prix, ...)	124 309,86
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 610 507,01</b>

Le plan de financement prévisionnel s'établirait par conséquent comme suit :

<b>PLAN DE FINANCEMENT POE 2007-2013</b>		
<b>Financeurs</b>	<b>Taux</b>	<b>Montant</b>
	<b>%</b>	<b>€ H.T.</b>
<b>FEDER (Mesure 3-14)</b>	50%	1 305 253,50
<b>Part Ville (Budget de l'Eau)</b>	50%	1 305 253,50
<b>Total</b>	100%	2 610 507,01

Aussi, je vous demande :

1° d'approuver le plan de financement des travaux éligibles au POE 2007-2013 de l'opération CERF II et III tel qu'il figure ci-dessus ;

2° de m'autoriser à solliciter les subventions au titre de la mesure 3-14/2 du FEDER rattaché au Programme Opérationnel Européen 2007-2013, et à signer tous documents y afférents.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20150224-15103-A-DE  
Date de réception préfecture : 02/03/2015

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
27/02/2015



Gilbert ANNETTE

**OBJET    OPERATION CERF II ET III  
          (RECONNAISSANCE ET EQUIPEMENT DU FORAGE CERF II)**

**ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT  
POUR UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU POE 2007-2014**

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 15/1-03 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur MAILLOT Gérard, 3ème Adjoint, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Aménagement/ Développement Durable ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions, avec réserve de M. René-Paul VICTORIA en Affaire Générale/ Entreprise Municipale ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

**ARTICLE 1**

Approuve le plan de financement des travaux éligibles au POE 2007-2013 de l'opération CERF II et III tel qu'il figure dans le rapport.

**ARTICLE 2**

Autorise le Maire à solliciter les subventions au titre de la mesure 3-14/2 du FEDER rattaché au Programme Opérationnel Européen 2007-2013.

**ARTICLE 3**

Autorise le Maire à signer tous documents y afférents.

**ARTICLE 4**

Les dépenses et les recettes sont imputées sur le Budget annexe de l'Eau.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20150224-15103-B-DE  
Date de réception préfecture : 02/03/2015

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
27/02/2015



Gilbert ANNETTE